



Berlin Eco

NUMERO 11

© DG Trésor

17 juin 2019

ACTUALITE ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Selon le dernier baromètre de l'attractivité d'EY, le nombre de projets réalisés par des **investisseurs étrangers** en Allemagne a baissé pour la première fois depuis 2005. Avec 973 projets en 2018, l'Allemagne arrive en 3^e position derrière le Royaume-Uni et la France. Si les investissements effectués par des entreprises américaines ont continué de progresser, ceux provenant d'entreprises suisses, britanniques et chinoises ont fortement reculé.

Plusieurs organismes ont ajusté à la baisse leurs projections conjoncturelles pour 2019 et 2020 (voir tableau ci-dessous : taux annuels de croissance du PIB en pourcentage, déflatés et corrigés des effets de calendrier). L'estimation la plus optimiste pour l'année en cours vient de l'IMK (+1,0%), la plus pessimiste de la Bundesbank et de l'IWH (+0,6%). Les différentes analyses mettent unanimement en avant la solidité des moteurs domestiques : une consommation des ménages dynamique et un marché du travail robuste, même si l'évolution positive de ce dernier devrait atteindre prochainement ses limites, selon l'IfW Kiel et la Bundesbank. Tous les organismes partagent le même point de vue sur la bonne performance de l'économie allemande au premier trimestre 2019, qui selon eux, ne devrait pas se poursuivre au deuxième trimestre (l'IfW Kiel et la Bundesbank évoquent même un possible recul de la production) : celle-ci aurait surtout été portée par des effets exceptionnels tels que les impulsions budgétaires et fiscales de l'Etat, le boom persistant du secteur de la construction et l'effet de rattrapage du secteur automobile après les difficultés rencontrées l'année précédente. La situation politique et commerciale au niveau mondial aurait également une influence négative sur les perspectives de croissance de l'Allemagne, en particulier pour son industrie. Les analyses s'accordent enfin sur une reprise modérée de la production industrielle et des exportations à partir du troisième trimestre 2019, qui devrait déboucher sur une année 2020 plus dynamique notamment grâce à un fort effet de calendrier (ci-dessous : valeurs corrigées).

Organisme	2019	2020
Banque fédérale	0,6	1,2
<i>Estimation précédente (12/2018)</i>	1,5	1,6
IfW Kiel	0,7	1,2
<i>Estimation précédente (03/2019)</i>	1,0	1,5
IMK	1,0	1,2
<i>Estimation précédente (03/2019)</i>	1,1	1,2
DIW Berlin	0,9	1,3
<i>Estimation précédente (03/2019)</i>	1,0*	1,8*
IWH	0,6	1,5
<i>Estimation précédente (03/2019)</i>	0,6	1,7

*non-corrigé des effets de calendrier



POLITIQUE BUDGETAIRE

La banque publique d'investissement [KfW](#) estime le retard d'investissement des communes à **138 Md€ en 2018, soit environ 20 Md€ de moins qu'en 2017**. Les communes ont investi 34,7 Md€ en 2018, après 28,2 Md€ en 2017. D'après le sondage effectué par la KfW, 36% des communes allemandes considèrent leur situation financière « bonne voire très bonne », 47% « correcte ou suffisante ». En outre, 83% des communes affirment n'avoir pas pu mettre en œuvre la totalité des projets d'investissement pour 2018, principalement en raison des capacités saturées des secteurs de la construction et de l'artisanat ainsi que du manque de personnel dans la planification communale. Les plus importants retards d'investissement portent sur les écoles, les routes et les bâtiments administratifs.

POLITIQUES SOCIALES

La ministre de l'éducation et de la recherche Anja Karliczek et le ministre du travail Hubertus Heil ont présenté le 12 juin 2019 la [stratégie nationale de formation continue](#) élaborée avec les partenaires sociaux, l'agence fédérale du travail et les représentants des Länder. Cette stratégie (inscrite au contrat de coalition) vise à faire face aux bouleversements numériques et technologiques, qui selon les [chiffres cités](#) par le ministre Hubertus Heil occasionneraient la suppression de 1,3 million d'emplois en Allemagne d'ici 2025 et la création de 2,2 millions de nouveaux emplois. Parmi les 22 mesures proposées figurent l'introduction d'un droit à la formation continue pour suivre une formation professionnelle diplômante et la mise en place de nouveaux instruments de formation et de reconversion qui feront l'objet d'une consultation publique (ex : le « chômage partiel de transformation » proposé par IG-Metall). [L'OCDE](#) a été chargée de l'évaluation continue de la stratégie jusqu'en 2021.

Le [Bundestag](#) a voté le 7 juin 2019 un « paquet migratoire » contenant **sept lois sur l'immigration** qui visent à réguler davantage l'asile, la migration du travail et les expulsions. Un compromis au sein de la coalition a été trouvé : la loi sur « le retour ordonné » défendue par le ministre de l'intérieur Horst Seehofer entend rendre plus contraignantes les décisions d'expulsions, tandis que la loi sur l'immigration de travailleurs qualifiés « *Fachkräfteeinwanderungsgesetz* » doit simplifier la venue de travailleurs diplômés ou détenteurs d'une formation professionnelle, notamment par l'abandon de la procédure de priorité qui obligeait l'agence fédérale de l'emploi à vérifier qu'un poste ne pouvait pas être occupé par un « travailleur national ».

ACTUALITE FINANCIERE

REGULATION FINANCIERE

Parallèlement à l'ECOFIN du 14 juin, les fédérations des banques mutualistes (*BVR*) et des caisses d'épargne (*DSGV*) ont [réaffirmé leur opposition](#) à la mise en place du **système européen de garantie des dépôts (EDIS)**. Elles estiment que l'union bancaire est déjà complète aujourd'hui grâce à la directive relative aux systèmes de garantie des dépôts (*DGSD*) de 2014. A leur avis, l'introduction d'*EDIS* nécessiterait une poursuite de la réduction des risques dans les bilans bancaires (à savoir les crédits non-performants, règles d'insolvabilité trop différentes et le lien entre dette d'Etat et obligations souveraines détenues par les établissements bancaires).

BANQUES ET ASSURANCES

La signature de l'accord entre les Länder de Basse-Saxe, de Mecklembourg-Poméranie Antérieure et de Saxe-Anhalt sur le renflouement du capital de **NordLB** (cf. BE n° 6), initialement prévue le 3 juin, a été reportée. Par ailleurs, il serait question de sortir Investitionsbank Sachsen-Anhalt, la banque d'investissement de Saxe-Anhalt, du périmètre de NordLB.



Le parquet de Cologne a étendu son enquête sur la fraude fiscale « cum ex » à plus de 70 collaborateurs actuels et anciens de **Deutsche Bank**. Parmi eux figureraient les anciens PDG MM. Ackermann et Jain et l'actuel vice-président M. Ritchie. La banque [déclare](#) ne rien avoir à se reprocher. Fitch a, peu après, abaissé sa notation de BBB+ à BBB en raison du progrès limité dans l'amélioration de la profitabilité et de la stabilisation du modèle économique de la banque. Par ailleurs, Deutsche Bank a cédé à Abanca, à un prix non révélé, la banque de particuliers et d'entreprises qu'elle détenait au [Portugal](#). Elle y a, par contre, maintenu sa banque d'investissement.

Selon une analyse de Deutsche Bank, [l'encours des crédits immobiliers des particuliers](#) auprès des banques s'élèvent, en Allemagne, à 1 240 Md€, soit une hausse de 29% par rapport à 2011 et de 37% par rapport à 2003.

Selon les données de la Commission européenne, **le taux de prêts non performants (NPL)** a baissé en Allemagne comme dans la quasi-totalité des pays de l'UE. Il est passé de 2,1% au troisième trimestre 2017 (contre 4,4% en moyenne dans l'UE) à 1,6% au troisième trimestre 2018 (contre 3,3% en moyenne dans l'UE).

Les recettes de la **taxe bancaire** prélevée cette année par la BaFin et reversée au Fonds de résolution unique s'élèvent en 2019 à 2,0 Md€. En 2018, elles atteignaient 1,99 Md€. 702 établissements sur les 1500 concernés versent un forfait, qui ne tient pas compte du risque représenté par l'établissement.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Service Economique de Berlin
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :
Pariser Platz 5
10117 Berlin
Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit,
Laurence Rambert et Lucie Rebaï
Revu par : Catherine Rozan

Version du 17 juin 2019